














- a. Nadura - surface homogène à base de fibres de bois et de matières de remplissage naturelles. Particulièrement robuste et résistante à l'abrasion
- b. AquaSafe-panneau spécial
- c. Contre-parement Nadura assurant une stabilité de forme

Tests	Norme DIN/EN	NB 400
-------	-----------------	--------

Données générales sur la structure du produit

Type de revêtement :	Lame pour sol avec parement en Nadura	
Épaisseur totale :	env. 10.5 mm	
Dimensions utiles : (longueur × largeur)	853 x 395 mm	
Structure du produit :	a. Nadura b. Panneau de bois c. Contre-parement Nadura	

Données techniques

	Système de verrouillage :	MasterclicPlus	
	Classe de sollicitation :	ISO 10 874	23 34
			
	Résistance à l'abrasion :	EN 13 329 (annexe E)	AC 6 (= IP ≥ 8.500 U)
	Classe de tachabilité :	EN 13 329 (EN 438-2/26)	Groupe 1: degré 5 Groupe 2: degré 5 Groupe 3: degré 4
	Tenue à la lumière :	EN 13 329 (EN ISO 105)	≥ Niveau 6 sur l'échelle de la laine bleue
	Comportement au feu :	EN 13 501	B _{fl} -s1 (difficilement inflammable)
	Résistance au glissement :	EN 14 041 / 13 893	DS
	Résistance aux rayures :	EN 438-2/25	≥ 6 N
	Emission de formaldéhyde (E1 = 0,1 ppm) :	EN 717-1	≤ 0,05 ppm
	Empreinte après sollicitation constante :	EN 13 329 (EN 433)	Aucune altération visible
	Tenue aux roulettes de chaises :	EN 13 329 (EN 425)	Pas d'altérations ou dommages visibles causés par les roulettes souples, conformes aux normes
	Tenue au déplacement simulé de pieds de meubles :	EN 13 329 (EN 424)	Aucun dommage apparent

Données techniques



Sols chauffants :

Convient aux sols chauffés par circuits d'eau chaude.
Un chauffage par le sol électrique est toujours approprié lorsqu'il peut être intégré à la chape ou à la dalle de béton et qu'il n'est donc pas posé sur la dalle comme une natte chauffante. Les boucles de chauffage | tuyaux | câbles doivent couvrir la surface de la pièce en totalité et non partiellement. Si les surfaces ne sont chauffées que partiellement, le revêtement de sol devra être équipé de joints de dilatation (rails éléments de système). La température maximum de surface ne doit pas excéder 29°C.
La pose du sol sur des nattes chauffantes est possible uniquement avec un système autorégulant qui maintient la température de surface à 29°C . La pose ne peut être agréée dans tous les autres cas.

Résistance au passage de la chaleur : EN 12 667 avec MEISTER-Silence 25 DB : 0,10 m² K/W



Réduction du bruit des pas : DIN EN ISO 10140-3 avec MEISTER-Silence 25 DB : 16 dB

Qualité antidérapante : DIN 51 130 BGR 181 R 10 (avec Ardoise, Grès, Béton structuré et Caryer) R 9 (avec Rustic wood, Rouille et Siena gris)

Tolérances

Précision d'angles des éléments : EN 13 329 Valeurs théoriques atteintes

Linéarité des chants : EN 13 329 Valeurs théoriques atteintes

Affleurement de surface : EN 13 329 Valeurs théoriques atteintes

Interstice aux joints : EN 13 329 Valeurs théoriques atteintes

Données générales relatives à l'écologie, la pose et l'entretien

Ecolabel « Ange bleu » : RAL-UZ 176 accordé

Élimination : Chutes éliminables avec les ordures ménagères (p. ex. traitement thermique) Grandes quantités éliminables selon les règlements communaux (p. ex. élimination aux parcs de recyclage) Une récupération énergétique dans des usines autorisées est recommandée.

Nettoyage et entretien : Nettoyage de fin de travaux / nettoyage courant : CC-Nettoyant pour sols stratifiés
Nettoyage spécial : CC-Nettoyant intensif

Domaines d'application : La collection NB 400 convient pour toutes les pièces d'habitation ainsi que pour les zones commerciales soumises à de très fortes contraintes. Ce sol ne convient pas à une pose en milieu humide (salle de bains, sauna, etc.). Les salles de traitement et cabinets médicaux sont soumis à des exigences spéciales.

Conditions préalables à la pose : DIN 18 365 Les supports doivent être prêts à la pose selon les règles de la profession, conformément aux références VOB, partie C, DIN 18 365 « Pose de parquets ». Le support doit être sec (humidité résiduelle mesurée avec un appareil CM : chape minérale max. 2% ou chauffage au sol 1,8 %, chape anhydrite max. 0,5% ou chauffage au sol 0,3 %), plan, solide et propre. De plus, toute différence de niveau de l'ordre de 3 mm/ premier mètre et de 2 mm/m linéaire suivant impose un réagréage conformément à DIN 18 202, tableau 3, ligne 4. Se conformer aux instructions de pose jointes au produit.



MeisterWerke Schulte GmbH se réserve le droit d'effectuer des modifications sur les matériaux et la construction dans la mesure où elles contribuent à améliorer la qualité.